

Propos financiers

Retraite ou regret? Comment bien s'y préparer

La transition à la retraite peut s'avérer un réel défi pour bon nombre d'entre nous. En fait, selon un sondage réalisé en 2019 par une grande institution financière canadienne, plus du quart (27 %) des Canadiens et Canadiennes à la retraite regrettent d'avoir pris leur retraite. Ils sont presque aussi nombreux (23 %) à avoir essayé de réintégrer le marché du travail¹.



Une nouvelle étape de vie

Les aspects financiers de la retraite sont, dans l'ensemble, bien connus. Toutefois, ce n'est pas nécessairement le cas des réalités psychologiques et émotionnelles qui, elles aussi, méritent d'être prises en considération.

En effet, la retraite ne se réduit pas à des questions monétaires seules; bien au contraire, elle représente une transition majeure puisque nous passons d'une situation où le travail occupe une place primordiale à un quotidien où il est nécessaire de trouver d'autres sources de contentement, d'estime de soi et d'interactions sociales. Certains d'entre nous avons d'autres champs d'intérêt, loisirs ou objectifs aptes à procurer le même niveau de satisfaction que le travail. D'autres n'en sont pas encore là.

Il existe plusieurs façons de veiller à ce que vos décisions soient les bonnes, dont l'une qui consiste à prendre votre retraite par étapes.

Essayer avant d'acheter?

Pour vous acclimater à votre nouvelle vie et vous donner le temps de trouver des champs d'intérêt et des activités qui vous garderont occupé et satisfait, vous pourriez songer à quitter le monde du travail de façon graduelle.

Voyez s'il vous est possible de trouver un arrangement avec votre employeur pour réduire vos heures de travail ou pour travailler à temps partiel. Les employeurs sont de plus en plus favorables à ce genre d'approches puisqu'elles s'avèrent avantageuses

pour eux également. Certains offrent des congés sabbatiques ou octroient des congés pour permettre à leurs employés de s'adonner au bénévolat.

Si cette option n'est pas possible, envisagez d'autres solutions comme un poste d'expert-conseil à temps partiel ou un horaire réduit auprès d'un autre employeur. Si vous êtes travailleur autonome, vous pouvez établir votre propre échéancier vers la retraite.

Une fois que vous aurez libéré la voie pour permettre à des activités non reliées au travail d'occuper une plus grande place, empruntez-la pour explorer et reconcevoir votre emploi du temps une fois à la retraite. Le bénévolat pourrait se révéler porteur d'estime de soi tout en vous donnant l'occasion d'interagir sur le plan social. Vous pourriez également voyager pendant quelques mois ou habiter dans un lieu où le climat est plus clément afin de déterminer si ces options vous conviennent.

Prochaines étapes : Tâter le terrain de la retraite de cette façon mettra en lumière plusieurs questions financières qui peuvent être similaires à celles que nous pouvons avoir à la retraite entière – évaluer les sources potentielles de revenu, passer en revue vos placements et bien plus. Appelez-nous pour organiser un examen de vos finances afin que nous puissions vous aider à trouver une vision de retraite adaptée à vos besoins.



Michel Ménard

Conseiller en placement
Téléphone : 450 359-3908
Sans frais : 1 866 678-7337 poste 93908
michel.menard@bnc.ca

Stéphanie Ménard

Conseillère en placement associée
Téléphone : 450 359-4689
Sans frais : 1 866 678-7337 poste 94689
stephanie.menard@bnc.ca

Alain Héroux

Adjoint en placement
Téléphone : 450-359-3909
Sans frais : 1 866-678-7337 poste 93909
alain.heroux@bnc.ca

Céliane Chagnon

Adjointe en placement
Téléphone : 450 359-3915
Sans frais : 1 866 678-7337 poste 93915
celiane.chagnon@bnc.ca

Financière Banque Nationale Gestion de Patrimoine

395 boul. du Séminaire Nord, bureau 201
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8C5
Télécopieur : 450 349-7770
<https://conseillers.fbngp.ca/fr/michel-menard/>

À l'aube de la nouvelle année, vous cherchez peut-être à faire le point sur vos rêves et vos aspirations pour les années à venir. Nous vous souhaitons une année prospère et vous remercions de nous avoir permis de guider votre stratégie financière afin que vous atteigniez vos objectifs et réalisiez vos rêves.

Bonne année!

1. *The 2019 Retirement Income Poll*, janvier 2019, Maru/Blue, MaruGroup.

Les discussions interminables sur les échanges commerciaux devraient-elles affecter vos investissements?

Les échanges commerciaux, les tarifs et les traités ont dominé les nouvelles financières cette année, se taillant une place sur la sellette politique également. Au cœur des pourparlers, on trouve les différends commerciaux entre les États-Unis et la Chine, les négociations du Brexit entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, sans oublier l'ACEUM, appelé à remplacer l'ALENA une fois ratifié.



Cependant, qu'advient-il des investisseurs dans tout cela? Devraient-ils s'inquiéter d'éventuelles retombées sur leurs placements? Voici comment les disputes commerciales peuvent avoir des répercussions sur la conjoncture économique, sur les entreprises et, ultimement, sur vos placements.

Humeur des investisseurs. L'humeur sur les marchés peut très rapidement déclencher des changements politiques et économiques qui auront un effet sur les marchés et les cours boursiers. Lorsque l'incertitude et le pessimisme règnent sur les marchés, les investisseurs sont tentés de vendre, de transférer à des catégories d'actifs plus sécuritaires ou plus prudentes, ou encore d'abandonner un segment ou un secteur d'activités qui les préoccupe.

Bien que les soucis commerciaux aient refroidi les ardeurs des investisseurs cette année, il est important de noter que l'humeur des investisseurs est volage et changeante. En d'autres mots, il s'agit là d'un tapage à court terme qu'il est préférable d'ignorer dans ses plans financiers à long terme. Cela étant dit, lorsque l'humeur négative est occasionnée par des changements tangibles, comme la mise en place de nouveaux tarifs (p. ex. : ceux imposés entre les États-Unis et la Chine), ou par des événements géopolitiques, comme les attaques sur l'infrastructure énergétique dans le Golfe, il convient quand même de porter attention aux commentaires des experts boursiers.

Plans d'investissement. Lorsque l'incertitude sévit, bon nombre d'entreprises préfèrent ne pas engager leurs capitaux dans des projets d'expansion, de nouvelles installations ou l'accroissement de leur capacité jusqu'à ce que le brouillard se lève. Ce serait le cas notamment au Royaume-Uni, où plusieurs entreprises ont indiqué avoir mis leurs projets en suspens, préférant attendre la concrétisation des ententes commerciales après le Brexit.

Bien que ces décisions de placement par les entreprises soient très réelles, il demeure difficile d'en évaluer l'impact sur la société en tant que placement. Par exemple, la réduction des investissements industriels d'un fabricant d'automobiles européen au R.-U. se révélera-t-elle plus rentable ou moins rentable? Il faudra bien sûr plus de temps et d'analyses pour le savoir, et c'est la raison pour laquelle les manchettes d'aujourd'hui ne devraient pas dicter votre stratégie de placement.

Changements structureux. Les modifications apportées aux modalités d'échanges entre pays et unions/blocs peuvent entraîner des changements sur la quantité et les types d'activités économiques dans ces régions. La chaîne d'approvisionnement de certains secteurs d'activité peut subir une reconfiguration. Certains secteurs peuvent prospérer sous la nouvelle réglementation, tandis que d'autres peuvent en souffrir.

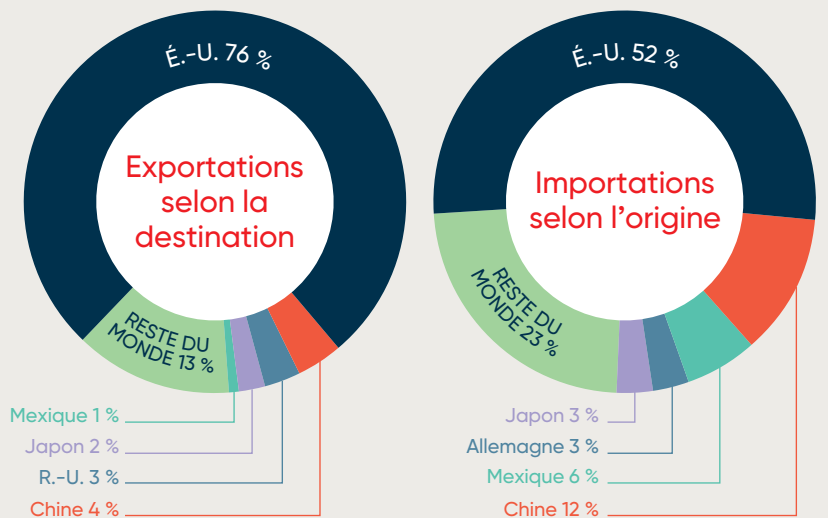
Des années, voire des décennies, peuvent s'écouler avant que les changements structureux révèlent un profil clair. À cet égard, les investisseurs sont invités à faire preuve de prudence avant de prendre des décisions de placement à la hâte en se fondant sur des modifications imprévisibles à long terme.

Prochaines étapes : Comme bon nombre des événements qui font les manchettes ces temps-ci, il est conseillé aux investisseurs de faire taire tout ce tapage et ces divagations émotionnelles à court terme. Un plan de placement rigoureux, qui s'appuie sur vos objectifs et votre échéancier, demeure le meilleur guide dans vos décisions de placement. Sachez que nos propres experts et analystes de marché surveillent étroitement et en tout temps les événements et nous font part de leurs observations. D'ailleurs, bon nombre de leurs rapports se trouvent sur notre site Web. Nous pouvons en discuter si vous sentez que le moment est venu d'examiner ensemble vos placements.

Partenaires commerciaux du Canada

Le Canada est une grande nation marchande. Selon la Banque mondiale, plus de 60 % de notre PIB repose sur l'import-export¹. Toutefois, avec qui effectuons-nous nos échanges commerciaux? Comme ces graphiques circulaires le démontrent, les États-Unis demeurent notre plus grand partenaire commercial, et de loin, ce qui met en relief l'importance des plus récentes négociations de l'ALENA, appelé à être remplacé par l'ACEUM une fois qu'il sera déposé au Congrès américain².

1. La Banque mondiale (data.worldbank.org), 2018
2. Gouvernement du Canada, *Le point sur le commerce 2019 : Le point sur le commerce et l'investissement 2018*



Des placements axés sur la croissance : pourquoi la plupart d'entre nous en avons besoin dans nos REER, peu importe la conjoncture boursière?

Il n'est pas surprenant de constater que les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) demeurent le moyen le plus courant d'épargner et d'investir au Canada : les généreux incitatifs fiscaux qu'offrent les REER en font une excellente façon de créer de la richesse sur le long terme.

La capacité des régimes enregistrés de réaliser des rendements avec report d'impôt et la réduction d'impôt que vous offrent vos cotisations annuelles vous permettent d'obtenir une croissance largement supérieure à celle que vous réaliseriez dans un compte non enregistré. Toutefois, au-delà des allègements fiscaux, quelle est la meilleure façon de maximiser le potentiel de votre REER?

L'heure est-elle au retranchement?

Il est indéniable que les marchés financiers, particulièrement la Bourse, ont dégagé une saine croissance au cours de la dernière décennie et plus. À la lumière de ce marché haussier qui prend de l'âge, la tentation est forte de se tourner vers des placements plus sécuritaires à rendements moins élevés au sein de votre régime de retraite.

Cependant, cette tactique pourrait avoir un impact négatif sur votre patrimoine à long terme. Le fait d'être trop prudent et de viser des placements du type « espèces » dont les rendements sont plus faibles pendant trop longtemps pourrait priver votre REER de son potentiel; la faiblesse des rendements pourrait se traduire par une plus faible accumulation de richesse.

Il est également important de garder à l'esprit que les Canadiens vivent plus longtemps (heureusement) et qu'il se peut que nous ayons à financer une retraite qui dure,

elle aussi, plus longtemps. La nécessité de produire un revenu de retraite sur 30 ans ou plus signifie qu'il est, maintenant plus que jamais, impératif d'accroître sa richesse pendant les années « pics » d'épargne.

Le rôle que jouent les actions

Pour profiter au maximum des rendements composés à l'abri de l'impôt que vous offre votre régime de retraite, vous devez être à la recherche de placements susceptibles de dégager des rendements supérieurs. Les actions et les fonds communs de placement ont toujours été la meilleure façon d'obtenir des rendements plus élevés à long terme.

Bien que les placements boursiers soient plus volatils que d'autres types d'actifs, ils ont toujours devancé les autres catégories d'actifs au fil du temps. Par ailleurs, bien que la volatilité qui a sévi au cours des derniers trimestres soit dérangeante, elle s'avère porteuse d'occasions de placement dans des actions qui se négocient à des prix plus attractifs, permettant potentiellement de faire fructifier davantage vos avoirs.

Que vous soyez d'avis que les marchés boursiers continueront leur course à la hausse ou qu'ils subiront une correction qui aurait déjà dû se produire, il est important de garder le cap sur le long terme. Vos objectifs en matière de catégorie d'actifs devraient tenir compte de vos objectifs de placement et de votre horizon temporel, et non pas des fluctuations à court terme des cycles du marché.

Prochaines étapes : Si vous faites une nouvelle cotisation à un REER ce mois-ci ou si vous comptez faire des cotisations supplémentaires dans votre compte d'épargne habituel, parlons-en. Ensemble, nous pouvons explorer les options qui s'offrent à vous en ce qui concerne vos cotisations et nous pouvons également faire en sorte que vos placements dégagent les rendements qui répondent à vos objectifs de retraite.

REER

Vous pensez ne pas cotiser à votre REER cette année? Pensez aux conséquences, aujourd'hui et pour l'avenir

Le 2 mars 2020 sera la dernière journée pour faire vos cotisations à un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER), lesquelles pourront être déduites de votre déclaration de revenus de 2019. Si vous envisagez de ne pas cotiser cette année, peut-être faudrait-il remettre cette décision en question. Voici pourquoi.



Conséquence future. Parmi les conséquences les plus importantes, la plus dommageable pourrait être celle liée au fait de ne pas cotiser suffisamment à vos propres régimes de retraite. Demeurer engagé à réaliser ses objectifs à long terme peut s'avérer difficile lorsque les distractions à court terme courent les rues – qu'il s'agisse des exigences financières du moment ou du battage médiatique sur la turbulence qui règne sur les marchés. Le moment de votre retraite arrivé cependant, la plupart de ces petites distractions auront déjà trouvé le chemin des oubliettes.

Coût de renonciation. Si vous êtes maintenant âgé de 55 ans et omettez une seule cotisation de 5 000 \$, c'est près de 9 000 \$ en moins qu'accusera votre REER dix ans plus tard, en présumant un rendement annuel moyen de 6 %. Si vous omettez une cotisation de 10 000 \$, le coût de renonciation s'élève à plus de 17 900 \$. Plus vous êtes jeune, plus le coût de renonciation éventuel est important. En présumant le même taux annuel moyen de 6 %, l'omission d'une cotisation de 5 000 \$ à 45 ans pourrait vous en coûter 16 000 \$ à la retraite.

Le fait de sauter une cotisation à l'âge de 35 ans a une incidence encore plus importante sur votre fonds de retraite. Une seule cotisation de 5 000 \$ pourrait se traduire par un manque à combler de plus de 28 700 \$; tandis qu'une cotisation de 10 000 \$ à cet âge revient à renoncer à près de 57 500 \$.

Conséquence fiscale. Le coût de renonciation n'est qu'une partie de l'histoire. Le fait de ne pas cotiser implique aussi que vous ne serez pas en mesure de réclamer une déduction fiscale susceptible de réduire votre facture fiscale, voire de vous permettre d'obtenir un remboursement d'impôt. Souvenez-vous que plus vos revenus sont élevés, plus cette déduction prend de la valeur pour vous.

Prochaines étapes : Si vous jonglez avec vos obligations financières ou si vous êtes convaincu que le moment est mal choisi pour investir dans les marchés et que vous envisagez de ne pas cotiser à votre REER cette année, parlons-en. Nous pouvons ensemble trouver une façon de veiller à ce que vos objectifs de retraite gardent le cap tout en trouvant une solution pour répondre aux exigences particulières du moment.

Diversifier, car personne n'a de boule de cristal

Lorsque la volatilité s'empare des marchés et que nos esprits cherchent frénétiquement à déterminer quels placements sont les plus judicieux dans telle ou telle conjoncture, notre attention se détourne alors dangereusement d'un des principes de réussite en placement les plus rudimentaires : la diversification. Pour ne pas la perdre de vue, voici un petit rappel.

La définition simple est la suivante : la diversification consiste à investir dans différents types d'actifs afin que votre participation à un type d'actif particulier soit limitée. Les avantages sont doubles. D'une part, en évitant de mettre tous vos œufs dans le même panier, vous réduisez le risque de subir une perte catastrophique si ce type d'actif particulier essayait un grand revers. D'autre part, en ayant un portefeuille qui renferme divers types de placement, vous pouvez réduire la volatilité de l'ensemble de votre portefeuille puisque les pertes subies par les uns seront contrebalancées par les gains des autres. En d'autres mots, la diversification réduit l'effet de trop grandes fluctuations.

Commencez par les catégories d'actifs

La pierre angulaire de tout portefeuille bien construit est la diversification par catégories d'actifs. Historiquement, les actions ont dégagé les rendements les plus élevés, mais elles sont assorties d'un profil de risque plus prononcé. Les placements à revenu fixe, comme les obligations gouvernementales, sont moins volatiles, mais elles sont moins généreuses sur le plan des rendements. Les espèces ou équivalents, comme les fonds du marché monétaire, procurent liquidité et sécurité à votre portefeuille, mais en échange ont dégagé des rendements très bas ces dernières années. Votre portefeuille devrait donc exhiber une répartition dans ces trois catégories d'actifs en fonction de vos objectifs, de votre échéancier (ou horizon temporel) et de votre tolérance personnelle au risque.

N'oubliez pas la géographie

La diversification géographique participe également à la réduction du risque et vous aide à découvrir un plus grand nombre d'occasions de placement. Toutefois, le principe demeure le

même : certaines zones jouiront d'une croissance tandis que d'autres accuseront du retard. Par exemple, il se peut que les entreprises et les marchés asiatiques profitent d'une hausse, alors que celles et ceux d'Europe accusent un ralentissement. La diversification vous permet ainsi de réaliser des gains sur les actifs qui vont bien sans courir le risque d'être surinvesti dans une zone particulière. Il convient toutefois de garder à l'esprit qu'à l'heure de la mondialisation, très peu des plus grandes entreprises exploitent un seul marché. Le rendement d'un grand fabricant mondial de voitures, comme Mercedes-Benz par exemple, sera exposé aux conditions économiques et aux préférences de consommation des marchés de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de la Chine.

Corrélations plus étroites

Au cours des années récentes, les experts du placement ont attiré l'attention sur la corrélation toujours plus étroite entre les catégories d'actifs et les régions du globe. Certaines vont de soi, par exemple le fait que les marchés boursiers nationaux des pays de l'Union européenne commencent à adopter un comportement similaire suivant l'intégration plus poussée de leurs économies, alors que d'autres sont moins logiques, comme la façon dont le marché obligataire emboîte le pas à celui des actions à certains moments. Néanmoins, le principe de la diversification demeure valable, et bien qu'il soit plutôt simple à comprendre, sa mise en pratique peut pour sa part se révéler complexe. De plus, il pourrait être avantageux de solliciter les services d'un professionnel du placement.

Prochaines étapes : La diversification n'est pas une activité ponctuelle. En effet, la composition de votre portefeuille est appelée à changer si vos circonstances et vos objectifs changent, si votre vie évolue différemment ou si vous vous approchez de la retraite, ou encore si votre compréhension ou votre tolérance au risque se transforme. Si l'une de ces situations ressemble à la vôtre, prenons rendez-vous pour passer en revue votre portefeuille bientôt.

Tous les marchés ont leur moment de gloire

À tout moment, au cours d'une année particulière ou d'une phase précise du marché, une catégorie d'actif prend toute la couverture à soi. Les investisseurs sont alors tentés de pourchasser ces étoiles filantes dans l'espoir de maximiser leurs rendements. Bien sûr, aucun d'entre nous ne peut prédire l'avenir ou deviner qui ou quoi prendra la tête d'affiche l'année prochaine.

Rien n'illustre mieux ce point que le tableau périodique des rendements par catégorie d'actif, lequel documente les catégories d'actifs les plus performantes au cours d'une période donnée.

Dans cet exemple particulier, les actions internationales prenaient le dessus en 2011, tandis qu'elles figuraient tout au bas de la liste en 2016. Parallèlement, les actions des marchés émergents affichaient des rendements faiblards à un chiffre de 2013 à 2015 alors que deux ans plus tard, en 2017, elles orchestraient une montée en flèche en se hissant de 28 %.

Un investisseur bien diversifié pourra tirer profit de la catégorie d'actif du moment, tout en se protégeant en partie des éclaboussures du citron de l'année.

2011-2018 – Rendement annuel (%) par catégorie d'actif

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Actions canadiennes	9,87	15,96	41,42	24,25	20,70	21,08	28,29	3,99
Actions internationales	9,67	15,20	36,02	15,30	18,65	8,90	16,91	1,41
Actions américaines	4,40	13,98	31,62	11,18	18,53	8,61	14,60	1,38
Obligations canadiennes	1,29	13,53	13,52	10,55	5,10	7,57	13,47	-0,20
Indice composé S&P/TSX	1,00	7,61	12,98	8,79	3,52	5,17	9,08	-1,65
Indice Europe, Asie et Extrême-Orient (EAEQ) MSCI en CAD	-2,94	7,18	4,30	7,04	1,58	1,66	7,78	-5,85
Indice S&P 500 en CAD	-8,72	3,60	1,01	4,38	0,63	0,51	2,52	-6,81
Indice obligataire canadien FTSE TSMX	-16,42	1,10	-1,19	0,91	-8,33	-1,33	0,56	-8,88

■ Actions canadiennes
■ Actions internationales
■ Actions américaines
■ Obligations canadiennes

■ Indice composé S&P/TSX
■ Indice Europe, Asie et Extrême-Orient (EAEQ) MSCI en CAD
■ Indice S&P 500 en CAD
■ Indice obligataire canadien FTSE TSMX

■ Actions mondiales
■ Bons du Trésor à 91 jours
■ Marchés émergents
■ Profil équilibré
■ Indice mondial MSCI en CAD
■ Indice bons du Trésor à 91 jours canadiens FTSE TMX
■ Indice des marchés émergents MSCI en CAD